

N° 99

SÉNAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1974-1975

Annexe au procès-verbal de la séance du 21 novembre 1974.

RAPPORT GÉNÉRAL

FAIT

au nom de la Commission des Finances, du Contrôle budgétaire et des Comptes économiques de la Nation (1), sur le projet de loi de finances pour 1975, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Par M. YVON COUDÉ DU FORESTO,

Sénateur,

Rapporteur général.

TOME III

LES MOYENS DES SERVICES ET LES DISPOSITIONS SPECIALES
(Deuxième partie de la loi de finances.)

ANNEXE N° 34

IMPRIMERIE NATIONALE

Rapporteur spécial : M. Louis TALAMONI

(1) Cette commission est composée de : MM. Edouard Bonnefous, président ; Geoffroy de Montalembert, Max Monichon, Jacques Descours Desacres, Henri Tournan, vice-présidents ; Pierre Prost, Louis Talamoni, Joseph Raybaud, Modeste Legouez, secrétaires ; Yvon Coudé du Foresto, rapporteur général ; Auguste Amic, Maurice Blin, Roland Boscary-Monsservin, Jacques Boyer Andrivet, Pierre Brousse, René Chazelle, Bernard Chochoy, Jean Cluzel, Yves Durand, Marcel Fortier, André Fosset, Roger Gaudon, Gustave Héon, Paul Jargot, Michel Kistler, Robert Lacoste, Georges Lombard, Josy-Auguste Moinet, René Monory, Mlles Odette Pagani, Irma Rapuzzi, MM. Paul Ribeyre, Edmond Sauvageot, François Schleiter, Robert Schmitt, Maurice Schumann.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (5^e législ.) : 1180 et annexes, 1230 (tomes I à III et annexe 41) et in-8° 169.

Sénat : 98 (1974-1975).

Lois de finances. — Imprimerie nationale.

SOMMAIRE

	Pages.
I. — Les recettes	3
II. — Les dépenses	9
A. — Les dépenses d'exploitation	9
B. — Les dépenses d'investissement	12

Mesdames, Messieurs,

Le budget annexe de l'Imprimerie nationale pour 1974 s'élève, en recettes et en dépenses, à 418 840 000 F contre 394 200 000 F en 1973 marquant ainsi une progression de 6,2 %, soit d'un volume sensiblement inférieur à celui des exercices précédents (+ 29,5 % en 1973, + 27,1 % en 1974).

I. — Les recettes.

Les prévisions de recettes pour 1975 sont récapitulées dans le tableau ci-après, qui donne également la comparaison avec les évaluations retenues pour 1974.

Evolution des recettes retenues pour 1974 et comparaison avec les recettes prévues pour 1975.

NATURE DES RECETTES	EVALUATIONS retenues pour 1974.	EVALUATIONS prévues pour 1975.	DIFFERENCE entre 1974 et 1975.
		(En francs.)	
PREMIÈRE SECTION			
Exploitation et pertes et profits.			
<i>Exploitation.</i>			
Impressions exécutées pour le compte des ministères et administrations publiques.....	380 000 000	403 540 000	+ 23 540 000
Impressions exécutées pour le compte des particuliers	2 000 000	2 000 000	»
Impressions gratuites consenties en faveur d'auteurs par le Ministère de l'Education nationale.	Mémoire.	Mémoire.	»
Ventes du service d'édition et de vente des publications officielles	8 000 000	9 600 000	+ 1 600 000
Produits du service des microfilms.....	Mémoire.	Mémoire.	»
Ventes de déchets.....	1 200 000	1 200 000	»
Produits accessoires	1 300 000	1 300 000	»
Prélèvements sur les ventes effectuées pour le compte des ministères.....	1 700 000	1 200 000	— 500 000
Travaux faits par l'Imprimerie nationale pour elle-même et travaux et charges non imputables à l'exploitation de l'exercice.....	Mémoire.	Mémoire.	»
Augmentation de stocks constatés en fin de gestion	Mémoire.	Mémoire.	»
<i>Pertes et profits.</i>			
Profits exceptionnels	Mémoire.	Mémoire.	»
Totaux	394 200 000	418 840 000	+ 24 640 000
A déduire :			
Virements à la deuxième section.....	— 14 910 775	— 16 217 672	— 1 306 897
Totaux nets première section.....	379 289 225	402 622 328	+ 23 333 103
DEUXIÈME SECTION			
Investissements.			
Dotation. — Subventions d'équipement.....	Mémoire.	Mémoire.	»
Cessions	Mémoire.	Mémoire.	»
Diminutions de stocks constatés en fin de gestion.	Mémoire.	Mémoire.	»
Amortissements	8 259 300	9 964 310	+ 1 705 010
Excédent d'exploitation affecté aux « Investissements »	6 651 475	6 253 362	— 398 113
Totaux pour la deuxième section.....	14 910 775	16 217 672	+ 1 306 897
Totaux nets pour les recettes.....	394 200 000	418 840 000	+ 24 640 000

Par rapport aux évaluations de recettes retenues pour 1974, celles retenues pour 1975 sont relativement modérées. La faible augmentation des produits escomptés (+ 6 %) appelle certaines explications.

Au moment où ont été établies les prévisions de recettes pour 1975 (fin premier trimestre 1974), les résultats des premiers mois de l'exercice en cours, sensiblement inférieurs à ce qui était attendu, laissent penser que le taux relativement fort d'augmentation retenu dans le budget voté de 1974 (+ 24 % par rapport à 1973) ne serait pas atteint.

Les estimations de recettes au titre des impressions exécutées pour le compte des administrations ont été arrêtées à 403,5 millions de francs à partir d'une prévision ramenée pour 1974 de 380 millions de francs à 360 millions de francs, soit un taux de progression voisin de 12 %.

Ces prévisions ont été maintenues bien que des éléments nouveaux soient intervenus, notamment la crise mondiale qui a affecté fortement le marché du papier tant en ce qui concerne l'approvisionnement que le niveau des prix. Il serait difficile de tirer actuellement les conclusions d'une situation qui n'est pas encore totalement stabilisée. Les administrations seraient conduites à prendre des mesures d'adaptation afin de réduire la part de la matière première dans leurs fabrications, mais on ne peut encore apprécier les effets de ces actions.

En toute hypothèse, au plan budgétaire, les prévisions de dépenses d'achat, qui ont un caractère évaluatif, seront ajustées en fonction du niveau réel d'activité, suivant la procédure légale prévue notamment par l'article 21 de l'ordonnance du 2 janvier 1959 portant loi organique relative aux lois de finances.

*
* *

Le tableau ci-après donne, pour les quatorze dernières années, le montant des recettes constatées et le tonnage de papier utilisé.

Evolution entre 1960 et 1973 des recettes constatées et de la quantité de papier consommée par l'imprimerie nationale.

ANNEES	RECETTES CONSTATEES (1)	TONNAGE DE PAPIER UTILISE
	(En francs.)	(En tonnes.)
1960	79 812 047	16 047
1961	86 845 565	16 766
1962	101 877 974	22 349
1963	117 253 104	21 544
1964	129 249 637	22 559
1965	128 168 597	22 695
1966	144 282 409	22 596
1967	148 067 974	22 836
1968	153 149 909	23 645
1969	198 561 086	26 688
1970	216 268 203	27 912
1971	243 000 316	31 124
1972	340 735 539	37 582
1973	330 087 980	35 422

(1) Recettes brutes d'exploitation.

L'examen parallèle de l'évolution des effectifs et de l'accroissement des recettes permet d'apprécier le développement de la productivité de l'Imprimerie nationale.

Evolution des effectifs et du montant des recettes.

ANNEES	EFFECTIFS				RECETTES	
	Personnels administratif et technique.	Personnel ouvrier.		Effectif total.	En valeurs (milliers de francs).	En indice.
		Nombre.	Indice.			
1960	322	1 679	100	2 001	79 812	100
1961	333	1 685	100,3	2 018	86 845	108,8
1962	343	1 783	104,1	2 092	101 877	127,6
1963	340	1 740	106,2	2 123	117 253	146,9
1964	346	1 896	112,9	2 242	129 249	161,9
1965	359	1 978	117,8	2 337	128 168	160,6
1966	359	1 978	117,8	2 337	144 282	180,8
1967	361	1 999	119,0	2 360	148 068	185,6
1968	360	2 017	120,1	2 377	153 150	191,8
1969	375	2 017	120,1	2 392	198 561	248,7
1970	374	2 052	122,2	2 426	216 268	270,9
1971	376	2 090	124,4	2 466	243 000	304,5
1972	(1) 384	2 124	126,5	(1) 2 508	340 735	426,9
1973	(2) 394	2 159	128,5	(2) 2 553	330 087	413,5
1974	(3) 445	(5) 2 525	150,3	(3) 2 970	(4) 401 757	(4) 503,3

(1) Y compris 8 agents contractuels.

(2) Y compris 9 agents contractuels.

(3) Y compris 15 agents contractuels.

(4) Chiffres prévisionnels.

(5) Dont 451 emplois pour Douai qui sont pourvus progressivement.

Par rapport à l'indice 100 en 1960, les recettes ont atteint l'indice 503,3 pour 1974. Dans le même temps, l'indice des effectifs passait de 100 à 150,3.

L'examen du tableau suivant permet de suivre l'évolution du rendement du personnel ouvrier :

Rendement du personnel ouvrier.

ANNEES	HEURES DE PRESENCE du personnel ouvrier.		TEMPS MOYEN DE TRAVAIL pour 100 kg de papier.	
	Nombre.	Indice.	En heures et en centièmes d'heure.	Indice.
1960	3 383 745	100	21,08	100
1961	3 387 111	100,1	20,20	95,8
1962	3 546 139	104,8	15,86	75,2
1963	3 683 963	108,8	17,09	81
1964	3 813 540	112,7	16,90	80,1
1965	3 857 072	113,9	16,99	80,5
1966	3 871 337	114,4	17,13	81,2
1967	3 877 919	114,6	16,98	80,5
1968	3 740 363	110,5	15,81	75
1969	3 687 012	108,9	13,81	65,5
1970	3 662 055	108,2	13,12	62,2
1971	3 620 243	106,9	11,63	55,1
1972	3 738 177	110,4	9,94	47,1
1973	3 562 447	105,2	10,05	47,6

De 1960 à 1973, l'indice est passé de 100 à 47,6, ce qui marque une augmentation de la productivité de 52 %.

II. — Les dépenses.

Les prévisions de dépenses pour 1975 sont récapitulées dans le tableau ci-après qui donne également la comparaison avec les crédits ouverts en 1974.

Prévisions de dépenses pour 1975 et comparaison avec les crédits ouverts en 1974.

NATURE DES DEPENSES	1974	1975			DIFFERENCE entre 1975 et 1974.
		Services votés.	Mesures nouvelles.	Total.	
(En francs.)					
I. — CRÉDITS DE PAIEMENT					
<i>1^{re} section. — Exploitation.</i>					
Personnel	84 670 062	89 079 284	+ 8 667 873	97 747 157	+ 13 077 095
Matériel	257 033 517	252 904 517	+ 5 350 406	258 254 923	+ 1 221 406
Charges sociales	45 844 946	51 788 181	+ 4 796 377	56 584 558	+ 10 739 612
Totaux pour les dépenses réelles d'exploitation	387 548 525	393 771 982	+ 18 814 656	412 586 638	+ 25 038 113
Dépenses diverses	Mémoire.	Mémoire.	»	Mémoire.	
Affectation des résultats.....	6 651 475	»	+ 6 253 362	6 253 362	— 398 113
Totaux bruts	394 200 000	393 771 982	+ 25 068 018	418 840 000	+ 24 640 000
<i>A déduire :</i>					
Dépenses pour ordre.....	— 14 910 775	— 8 259 300	— 7 958 372	— 16 217 672	— 1 306 897
Net 1^{re} section	379 289 225	385 512 682	+ 17 109 646	402 622 328	+ 23 333 103
<i>2^e section. — Investissements</i>					
Augmentation du fonds de roulement..	3 933 775	»	+ 1 052 672	1 052 672	— 2 881 103
Totaux des crédits de paiement....	394 200 000	393 877 682	+ 24 962 318	418 840 000	+ 24 640 000
II. — AUTORISATIONS DE PROGRAMME					
	11 516 000	»	13 209 000	13 209 000	+ 1 693 000

A. — LES DÉPENSES D'EXPLOITATION

1^o Les dépenses de personnel et les charges sociales.

Les dépenses de personnel, charges sociales comprises, passent de 130 515 008 F en 1974 à 154 331 715 F, en augmentation de 23 816 707 F, soit 18,2 % contre 19,8 % l'année précédente.

Au titre des *mesures acquises* apparaît tout d'abord la traduction financière en année pleine des mesures générales prises en faveur des fonctionnaires depuis le 1^{er} juillet 1973 : revalorisation des rémunérations publiques, revisions statutaires, indiciaires et indemnitaires, majoration des prestations familiales, des cotisations et charges sociales ainsi que l'application de dispositions réglementaires (7,5 millions de francs).

L'échelonnement des créations d'emplois autorisées en 1974 par l'usine de Douai et les quelques suppressions d'emplois à l'usine de Paris impliquent par extension en année pleine un crédit supplémentaire de 2,8 millions de francs.

La non-reconduction de crédits ouverts pour le transfert d'équipements à Douai et la mise en route de la nouvelle usine impliquent une mesure négative de — 4,1 millions de francs.

Les *mesures nouvelles* prévues pour 1975 comprennent essentiellement des augmentations de rémunérations et des transformations d'emplois liées à l'activité de l'établissement (13,4 millions de francs).

Le crédit destiné à couvrir, en 1975, l'incidence des augmentations de salaires et de traitements est évalué à 10,6 millions de francs.

L'estimation de la dépense pour 1975 tient compte à la fois des augmentations intervenues en 1974 trop tardivement pour être comprises dans les services votés et les majorations prévisibles pour l'an prochain.

Les fonctionnaires de l'Imprimerie nationale bénéficieront pour 1975 des augmentations de traitement qui seront accordées dans la fonction publique.

Rappelons que la valeur du point d'indice des traitements de la fonction publique est passée de 74,21 F au 1^{er} août 1973 à 84,81 F à compter du 1^{er} juillet 1974.

En ce qui concerne les salaires dans la branche «*labeur*» à laquelle appartient la majorité du personnel ouvrier de l'établissement, la valeur du point, qui était de 7,3702 au 1^{er} avril 1973, s'élève à 8,4507 au 1^{er} juillet 1974. Dans la branche «*presse*», le prix du service qui était de 74,5702 F depuis le 1^{er} avril 1973, s'élève à 88,0691 F à compter du 1^{er} avril 1974.

Sur le plan des effectifs, peu de modifications sont prévues pour l'exercice 1975. Pour l'établissement de Douai, il a été procédé au recrutement nécessaire dans un premier temps, au cours des années 1973 et 1974. Il est prévu quelques transformations d'emplois administratifs et la réduction du personnel ouvrier de l'établissement de Paris du fait du départ à la retraite de trente ouvriers.

Les effectifs budgétaires des personnels de l'Imprimerie nationale sont les suivants :

	1 9 7 4		1 9 7 5	
	Total.	dont Douai	Total.	dont Douai
Fonctionnaires d'administration centrale	186	34	194	34
Fonctionnaires techniques ...	244	24	243	24
Contractuels	15	3	9	3
Personnels ouvriers	2 517	451	2 487	451
Total	2 962	512	2 933	512

Au titre des charges sociales, en dehors des crédits supplémentaires destinés à couvrir des charges nouvelles de sécurité sociale et des autres prestations sociales, nous devons mentionner la majoration de 3 170 580 F de la contribution du budget annexe au fonds spécial de retraites des ouvriers de l'Etat géré par la Caisse des Dépôts et Consignations, cette contribution étant proportionnelle aux pensions servies aux anciens ouvriers de l'établissement.

Au total, les mesures nouvelles relatives aux dépenses de personnel et aux charges sociales s'élèvent à 13 464 250 F, soit 8,72 % de l'ensemble des dépenses de cette nature.

2° Les dépenses de matériel.

Les crédits de matériel doivent passer de 257 033 517 F en 1974 à 258 254 923 F en 1975, soit une augmentation de 1 221 406 F, + 0,4 % contre + 29,9 % en 1974 et 40,8 % en 1973.

La reconduction en 1975 des crédits de matériel votés pour 1974 a été déterminée en fonction de plusieurs facteurs :

— en tenant compte des premiers résultats de l'exercice en cours lors de l'élaboration du budget 1975 (cf. *supra*) ;

— les importants ajustements effectués dans les budgets des années 1971 à 1974 ont permis d'annuler progressivement l'écart qui existait antérieurement entre les prévisions et les dépenses effectives ;

— comme il a été indiqué précédemment, les conditions du marché du papier se sont profondément modifiées depuis qu'ont été arrêtées les prévisions budgétaires pour 1975, mais les perspectives d'évolution de la situation sur ce marché demeurent très incertaines ;

— enfin, la répartition des dépenses entre les différentes catégories d'opérations imputables sur les crédits du chapitre 01-60 devrait se trouver sensiblement modifiée, *l'augmentation des dépenses d'achat de papier devrait être compensée en cours d'année par une notable diminution de celles afférentes à la sous-traitance*, consécutive à la mise en service progressive de la nouvelle usine de Douai.

En outre, l'annuité d'amortissement des frais d'établissement et des immobilisations passe de 8 259 300 F à 9 964 310 F, soit une augmentation de 1 705 010 F.

B. — LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Le tableau ci-après retrace l'évolution des dépenses d'investissement de l'Imprimerie Nationale depuis 1965 :

Dépenses d'investissement.

ANNEES	FINANCEMENT des dépenses d'investissement.		DEPENSES d'investissement.
	Annuités d'amortissement.	Excédent de recettes affecté.	
	(En francs.)		
1965	3 843 400	3 456 600	7 300 000
1966	4 611 462	2 888 538	7 500 000
1967	4 364 847	3 635 153	8 000 000
1968	4 282 111	217 889	4 500 000
1969	4 570 584	3 429 416	8 000 000
1970	4 300 000	>	4 300 000
1971	5 322 900	3 177 100	8 500 000
1972	5 635 896	284 104	5 920 000
1973	6 870 830	2 406 170	9 277 000
1974	8 259 300	2 717 700	10 977 000
1975	9 964 310	5 200 190	15 165 000

Les dépenses d'investissement prévues dans le budget de 1974 s'élèvent :

— en autorisations de programme à 13,2 millions de francs, soit 1,7 million de francs de plus qu'en 1974 ;

— en crédits de paiement à 15 165 000 F (au lieu de 10 977 000 F en 1974), dont 8 365 000 F en services votés et 6 800 000 F pour les mesures nouvelles.

Les mesures nouvelles se décomposent ainsi qu'il suit :

NATURE DES OPERATIONS	AUTORISATIONS de programme.	CREDITS de paiement.
	(En milliers de francs.)	
Frais d'établissements :		
— Frais d'acquisitions d'immobilisations :		
Paris : études générales.....	400	200
— Grosses réparations :		
Paris	1 600	410
Acquisitions d'immobilisations :		
— Matériel, outillage :		
Paris : Photocomposition	150	100
Composition mécanique.....	100	100
Presses	950	950
Offset	2 000	700
Concours-modèles	150	150
Reprographie	900	500
Service du livre.....	600	600
Gestion des stocks.....	1 200	1 200
Travaux accessoires.....	200	200
Divers	300	286
Douai : Matériel offset.....	3 000	»
Chambons	200	150
— Matériel de transport :		
Paris	209	209
— Mobilier, matériel de bureau :		
Paris	150	100
— Agencement, aménagement, installation :		
Paris	1 100	945
Totaux	13 209	6 800

Pour la troisième année consécutive, l'augmentation substantielle des crédits de paiement est liée à la réalisation simultanée de deux opérations particulièrement importantes : l'achèvement du

renouvellement du parc de machines à imprimer installées dans l'établissement parisien et l'équipement initial de l'établissement de Douai.

Le programme d'investissement de l'Imprimerie nationale peut s'analyser comme suit :

Pour l'établissement parisien :

En 1974, a été poursuivi le programme de modernisation des moyens de production avec les acquisitions suivantes :

a) *Département plomb* :

— 2 machines Ludlow essentiellement destinées à la composition des annonces de l'annuaire du téléphone ;

— 3 presses typographiques « Johannisberg 104-S » de format 72×104 , en remplacement d'une presse en blanc « Lambert » double raisin et de 2 « Albert-Praesident » double raisin ;

— du matériel de numérotation destiné aux impressions fiduciaires.

b) *Département film* :

— différents petits matériels (tables lumineuses, châssis, machines à tirer les ozalides) destinés au montage de film, au report et à la copie des plaques ;

— installation d'un système de séchage par rayonnement ultraviolet sur la rotative légère *Gazette de Creusot-Loire* ;

— un système de recette avec mise en paquets automatique sur chacune des deux rotatives légères M. G. D. ;

— une presse offset « Rokord » (type RK III b H), format 72×102 en blanc, en remplacement d'une presse « Marinoni » à retiration de format 72×102 .

c) *Département finition-expéditions* :

— véhicules utilitaires (deux Renault 4-L, une camionnette Goélette 1 500 kilogs, un tracteur semi-remorque).

La modernisation de la gestion de l'établissement de Paris a été poursuivie avec l'installation et la mise en œuvre progressive d'un système informatique de saisie de données Sagem composé d'un ordinateur CII 10010 de dix postes de saisie de données alphanumériques et de dix-sept lecteurs de badge. Cet ensemble doit

permettre l'automatisation de la saisie des informations nécessaires à la réalisation de la paye du personnel et aux opérations de la comptabilité analytique d'exploitation.

Enfin, le transfert des machines Chambon à Douai permet, grâce aux superficies rendues disponibles, la réalisation d'un programme de modernisation de l'établissement de Paris, axé sur une meilleure utilisation des surfaces industrielles et surtout sur la rénovation et l'installation de services à caractère social : réinstallation du centre médico-social et du centre de Sécurité sociale ; déplacement de la coopérative du personnel ; installation d'une aire d'évolution polyvalente (salle de sports transformable en garderie) et de salles de cours et de travail destinées à la formation permanente des personnels.

L'exercice 1975 verra la continuation de ce programme pour la modernisation des matériels d'impression et l'achèvement du processus d'amélioration des installations.

Pour l'établissement de Douai :

Les acquisitions de machines déjà réalisées sont les suivantes :

- 2 rotatives lourdes ;
- 5 machines à formules ;
- 1 machine pour chèques sur le Trésor ;
- 1 machine Tison 4 têtes ;
- 2 presses typographiques MV 50 X ;
- 1 presse typographique à feuilles (57 × 82) ;
- 2 machines « Offset » à feuilles 2 couleurs ;
- 3 massicots ;
- divers matériels pour « laboratoire Offset » (1 appareil photo, 1 châssis, 1 copieur, etc.) ;
- divers matériels pour le service « Entretien » (tours, fraiseuse, affûteuse, mortaiseuse, etc.) ;
- divers appareils de manutention (manutention des rognures, chariots).

Les acquisitions prévues seront limitées à une troisième rotative (probablement de type nouveau) pour la production de l'annuaire et à d'autres dotations annuelles de pièces de rechange, notamment pour les machines Chambon.

Le premier trimestre de l'année 1975 verra l'achèvement du transfert du matériel Chambon dans les limites prévues dès l'origine.

*
* *

Il y a lieu de rappeler dans quelles conditions a été engagée l'opération de Douai.

Décidée en 1968 par le Gouvernement, l'installation à Douai d'une partie des activités de l'Imprimerie nationale a été mise au point par le Comité interministériel pour l'aménagement du Territoire et l'action régionale, dans ses délibérations du 29 juillet 1971.

La mise en route industrielle de l'établissement de Douai, prévue pour septembre 1974, devrait permettre l'emploi de quatre cent cinquante personnes puis, ultérieurement, de huit cents.

Le calendrier de réalisation s'établit ainsi :

- agrément des architectes : 26 novembre 1971 ;
- avant-projet d'architectes : 29 février 1972 ;
- commission régionale d'architecture : 28 mars 1972 ;
- projet d'exécution : 1^{er} juin 1972 ;
- lancement des appels d'offres : 15 juin 1972 ;
- dépouillement des appels d'offres : 31 juillet 1972 ;
- début des travaux : octobre 1972 ;
- lancement du premier programme de reconversion de mineurs pour l'emploi de rotativistes : 1^{er} octobre 1972 ;
- bâtiment clos terminé : novembre 1973 ;
- machines installées : juin 1974 ;
- mise en route industrielle : septembre 1974.

Le choix des activités décentralisées a été effectué selon les critères suivants :

- production de grandes séries industrielles ;
- production ne nécessitant pas des contacts urgents et fréquents avec les ordonnateurs ;
- importance de la consommation de papier.

La nouvelle usine doit assurer principalement les trois fabrications suivantes :

- a) Modèles en format continu sur petites rotatives dites « Chambon » ;
- b) Annuaire téléphoniques ;
- c) Formulaires à grand tirage, imprimés sur rotatives lourdes et façonnés mécaniquement.

A ces trois départements de production, qui consommeront, une fois totalement constitués, 25 000 tonnes de papier par an, s'ajouteront des magasins de stockage et d'expédition, d'un service complet d'entretien et quelques fonctions techniques annexes ; il y aura en outre une antenne importante du Service d'édition et de ventes des publications officielles (S.E.V.P.O.) pour le stockage et pour les activités de vente par correspondance.

L'établissement douaisien, compte tenu de ses caractéristiques — et une fois en plein fonctionnement — devrait assurer assez rapidement la moitié du chiffre d'affaires de l'entreprise.

En avance sur les prévisions, et alors que certains travaux de finition n'étaient pas achevés, l'usine de Douai est devenue opérationnelle au début du mois de mai 1974 pour la plupart des sections de production dont l'installation avait été programmée.

Le montage des machines ayant été extrêmement rapide, les programmes de production ont été avancés : au 31 juillet, 976 services-machines avaient été assurés par la mise en jeu progressive de vingt machines. A titre d'exemple, le département des petites rotatives a produit en trois mois, 482 millions de vignettes-cigarettes, 26 millions de mandats et récépissés, 10 millions de fiches-circuit, etc. ; le département des rotatives lourdes a produit en juin deux annuaires téléphoniques départementaux et en juillet une fraction de l'annuaire Paris-Professions.

L'évolution des effectifs a été progressive :

- 30 avril 1974 : 68 agents ;
- 31 mai 1974 : 118 agents ;
- 30 juin 1974 : 141 agents ;
- 31 juillet 1974 : 156 agents.

Sur 156 agents, on compte :

- 27 fonctionnaires administratifs dont 5 (3 étant originaires du Nord), viennent de l'usine de Paris ;
- 12 fonctionnaires techniques dont 9 (1 étant originaire du Nord), viennent de l'usine de Paris ;
- 117 agents de statut ouvrier dont 5, tous originaires du Nord, viennent de l'usine de Paris.

La situation de l'emploi devrait évoluer jusqu'à la fin de l'année dans les conditions suivantes :

- 2 septembre : 180 agents ;
- 1^{er} octobre : 240 agents ;
- 31 décembre : 350 agents.

En principe, les 478 emplois budgétaires prévus devraient être pourvus en mai 1975, lorsque la deuxième phase de transfert de matériel aura été achevée.

Le programme des besoins en recrutement et en formation a été établi avec précision (niveau de qualification, origine de recrutement, type de stages, date d'embauche).

Une association pour le développement de la formation professionnelle dans l'Imprimerie du Douaisis a été créée. Elle associe à l'action de l'Imprimerie nationale tous les partenaires concernés : Education nationale, Service du travail et de la main-d'œuvre, Houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais, collectivités locales, organismes professionnels d'employeurs et de travailleurs. Elle se déroule en application de la loi du 16 juillet 1971 relative à la formation professionnelle continue et constitue, en outre, une expérience originale en ce domaine.

Le premier programme de reconversion de trente mineurs électromécaniciens à l'emploi de rotativiste a commencé le 1^{er} octobre 1972 à la cité technique de Douai. Il a duré un mois, animé par une équipe pédagogique composée de professeurs de l'Education nationale (lycée technique Baggio, à Lille, cité technique de Douai), de deux cadres de l'Imprimerie nationale mis à plein temps à la disposition des actions de formation et de cadres des Houillères du bassin du Nord-Pas-de-Calais.

Le deuxième programme concerne dix-huit autres mineurs destinés à devenir au bout de douze mois imprimeurs sur petites rotatives à format continu. Cinq autres programmes de ce type ont été prévus pour la fin 1973 et l'année 1974.

Tous les stagiaires sont recrutés par l'Imprimerie nationale, à la fin de leur stage ; les Houillères maintiennent le salaire et les avantages sociaux pendant toute la période de formation.

Les agents des Houillères reconvertis ont constitué l'essentiel de l'ossature du personnel hautement qualifié dès le 1^{er} avril 1974. Au 31 juillet, ils étaient au nombre de 49 sur 117 agents de statut ouvrier ; au 1^{er} décembre ils seront 89 et au début de 1975 : 99. Ils représenteront donc le cinquième des effectifs, les autres emplois étant pourvus, d'une part, par des jeunes issus de l'enseignement technique et qui ont trouvé à l'Imprimerie nationale leur premier emploi, d'autre part, par des travailleurs inscrits dans des Agences de l'emploi.

En ce qui concerne le transfert d'agents parisiens à Douai, il ne s'effectue que par volontariat : aucun effectif n'a donc été prédéterminé.

*
* *

Lors de l'examen de ce budget, votre commission s'est fait préciser quelle allait être la répartition des tâches entre l'établissement de Douai et celui de Paris dont le maintien en activité paraît définitivement confirmé.

Son Président a demandé que des économies soient réalisées sur les frais d'impression des ministères. Le Rapporteur général, MM. de Montalembert et Monory ont demandé que le plan charge des deux établissements soit aménagé en fonction de la spécificité de leurs équipements respectifs afin d'obtenir un meilleur emploi des installations et réduire le volume des travaux sous-traités.

*
* *

Sous le bénéfice des observations qui précèdent, la Commission des Finances soumet à l'appréciation du Sénat le budget annexe de l'Imprimerie nationale pour 1975.